



PAYS DE LA LOIRE

Axe 3 : L'amélioration de l'offre de soins et des pratiques

Amélioration du parcours de soins des personnes handicapées en situation complexe entre équipes sanitaires et médico-sociales

Contexte

Plusieurs rapports, dont celui de la haute autorité de santé en 2008 et celui établi par Pascal Jacob en 2013 ont souligné les difficultés d'accès aux soins des personnes handicapées. Un des objectifs prioritaires définis par la conférence nationale du handicap du 11 décembre 2014 et du projet de loi relatif à la modernisation du système de santé, est d'améliorer l'accès aux soins et les parcours de soins des personnes handicapées via des plateformes territoriales d'appui aux parcours de santé complexes. En réponse, l'ANESM a émis des recommandations destinées aux ESMS et 41 acteurs médico-sociaux et sanitaires - dont la FHF - ont signé la charte Romain Jacob. Ils se sont engagés à « systématiser les actions communes de formation et de sensibilisation au handicap ».

Objectifs

Améliorer le parcours de soin des personnes handicapées en situation « complexe » dans le cadre d'une complémentarité d'équipes sanitaires et médico-sociales.

- Appréhender les modalités spécifiques de prise en charge d'une personne en situation de handicap dans un parcours de soins
- S'approprier les outils d'évaluation de l'état de santé des personnes handicapées (échelles, protocoles...)
- Identifier les acteurs internes et partenaires externes mobilisables dans un parcours de soin
- Repérer les bonnes pratiques de prise en charge et d'accompagnement des personnes en situation de handicap au sein de son équipe

Renseignements complémentaires

Coût pédagogique :

Financé sur les plans de formation des établissements

Programme

- Contextualisation de la problématique
- Les concepts de « Santé », « Personne », « Sujet »
- La notion de « handicap complexe » rendant l'accès aux soins difficile ou comment appréhender les modalités

- spécifiques de prise en charge d'une personne handicapée en fonction de sa situation particulière
- La place des représentations sur la qualité de l'accueil et le parcours de soin de la personne handicapée
 - Appréciation de l'état de santé de la personne suivant les domaines d'intervention prioritaires
 - Les différents outils d'évaluation et les recommandations pour une utilisation appropriée
 - Les facteurs de décroisement entre le sanitaire et le médico-social à partir de retour d'expériences
 - Consolidation des partenariats entre les champs sanitaires et médico-sociaux pour améliorer le parcours de soins
 - Les recommandations de bonnes pratiques concernant l'accueil, l'accès aux soins et la qualité du parcours de soin des personnes handicapées en situation complexe
 - Les mises en œuvre possibles pour limiter les ruptures de parcours de soins
 - Les outils et procédures soutenant l'amélioration du parcours de soin des personnes handicapées en situation complexe
 - Les ressources externes (et/ou interne) pour améliorer la gestion des urgences.

Travail intersession

- Présentation et évaluation du travail fait en inter-session
- Analyse des pratiques d'élaboration d'outils et procédures dans le cadre d'une collégialité au service des personnes
- Evaluation des améliorations opérées dans la pratique professionnelles à l'issue des 2 premiers jours de formation.

Public

Chaque groupe sera constitué de professionnels exerçant dans des structures médico-sociales et sanitaires de préférence situées dans un même territoire de santé et plus particulièrement les professionnels de santé (médecins, infirmiers, aides soignants, cadres, directeurs...) et les professionnels des métiers socio-éducatifs (assistants socio-éducatifs, éducateurs, animateurs, responsable d'encadrement...)

Exercice

2018

Code de formation

41_AFC

Nature

AFC

Organisé par

IFSO

Durée

21 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences